

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

PJLO OUVERTURE, MODERNISATION ET RESPONSABILITÉ DU CORPS JUDICIAIRE -
(N° 1441)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 199

présenté par
M. Didier Paris

TITRE

Au titre, substituer aux mots :

« la modernisation et »

les mots :

« à la modernisation et à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.